

Facilitez vos règlements avec le **télépaiement**

Pour vous **identifier**, accédez au **site internet** www.groupegesim.com et cliquez sur «**mon compte**» tout en haut, à droite.
Cliquez ensuite sur : **Syndic/gestion locative**.



① Activez votre télépaiement

Immobilier
GESIM GROUPE

Dernière connexion le 30/03/2021 à

🛒 MODES DE PAIEMENTS :

Plus facile, plus sûr, plus rapide
Vous recevrez un mail de confirmation lors de votre validation
Plus de chèque à remplir, de référence à chercher et à nous envoyer
Notre service comptable reçoit l'information de paiement
La demande est transmise à votre banque pour lancer le prélèvement

J'opte pour le prélèvement automatique

Nous prélevons automatiquement les sommes exigibles

[CLIQUEZ-ICI pour télécharger le MANDAT DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE SEPA de l'immeuble](#)

Merci de nous retourner le document PDF signé par mail à l'adresse suivante : syndic@groupegesim.com

J'opte pour le télépaiement

Vous effectuez un paiement ponctuel

[CLIQUEZ-ICI pour télécharger le MANDAT DE PRELEVEMENT TELEPAIEMENT SEPA de l'immeuble](#)

Merci de nous retourner le document PDF signé par mail à l'adresse suivante : syndic@groupegesim.com

Pour activer le **télépaiement**, cliquez sur le lien en bleu afin de télécharger le mandat de **télépaiement SEPA**.

② Retournez le mandat daté et signé

Datez et signez le mandat puis retournez-le nous par mail à syndic@groupegesim.com. Le télépaiement sera activé 48h après. Une fois ce délai passé, **reconnectez-vous** à votre compte.

MANDAT DE PRELEVEMENT TELEPAIEMENT SEPA Ref. : 0169

RUM : 202
Prélèvement unique du Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez AGUANATURA à envoyer des instructions à votre banque pour débitier votre compte, et votre banque à débitier votre compte conformément aux instructions de AGUANATURA. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Date de remboursement doit être précisée
- dans les 5 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Raison sociale ou nom du débiteur
Numéro et nom de la rue
Complément
Code postal 34200
Pays

Les coordonnées de votre compte
BAN
IBAN
Numéro d'identification international du compte bancaire
Local international de votre banque

Nom du créancier
Numéro et nom de la rue
Complément
Code postal 34540

Ville BALARUC LES BAINS
Identifiant du créancier (ICS)
Date de la signature

Type de paiement Paiement récurrent / répitif
Signé à
Date de la signature

Vous devez signer ici :

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Personne à contacter pour modifier ou révoquer un mandat de prélèvement
Nom de la personne
Numéro et nom de la rue
Complément
Code postal 34540

Ville BALARUC LES BAINS
Nom de contact :
Téléphone :
Mail : syndic@groupegesim.com

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être signé, sont destinées à être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec le client. Elles peuvent donner lieu à l'émission, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'arcs et de modification tels que prévus aux articles 28 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux bases.

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier.

③ Réaliser un télépaiement

Immobilier
GESIM
agence

Dernière connexion le 27/07/2021 à 07:58:25 [Deconnexion](#)

[CONTACTEZ NOUS](#)

REGLEZ EN LIGNE :

Vous êtes copropriétaire dans **VOUS DEVEZ** Mon dernier versement date du

COPROPRIETAIRE au **VOUS DEVEZ** Je souhaite payer : €
Date souhaitée : 01/09/2021

- 01/09/2021
- 02/09/2021
- 03/09/2021
- 06/09/2021
- 07/09/2021
- 08/09/2021
- 09/09/2021
- 10/09/2021
- 13/09/2021
- 14/09/2021
- 15/09/2021
- 16/09/2021
- 17/09/2021

Powered by **ics**
Protection des données Extranet gesim
Version : 5.0

Votre compte est **activé** ! Pour effectuer un **télépaiement**, sélectionnez le **montant** ainsi que la **date du paiement** (Plage de 15 jours) et cliquez sur «payer».

A savoir :

Vous pouvez aussi procéder au règlement par **virement bancaire** depuis l'application de votre banque, par **chèque** ou par **prélèvement à l'échéance**.